



Union Professionnelle  
de l'Industrie Hôtelière  
de la Moselle



CHAMBRE DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES  
DE LA MOSELLE

2 MARS 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ■ **Nouvelles réglementations / La CCI et l'UPIHM accompagnent les hôteliers**

A l'initiative de l'Union Professionnelle de l'Industrie Hôtelière de la Moselle et de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle, un **cycle de réunions d'information** est organisé à l'attention des professionnels de l'hôtellerie, afin de leur **présenter les nouveaux dispositifs réglementaires concernant leurs établissements.**

En effet, la loi de modernisation des services touristiques a profondément remanié les normes et les procédures de classement des hôtels, en prenant en compte des critères d'appréciation qualitatifs. Les hôteliers ont donc **jusqu'en juillet 2012 pour se mettre en conformité avec ce nouveau classement** (Arrêté du 28/12/2008). Parallèlement, les hôtels doivent se mettre en conformité avec **les réglementations de sécurité et d'incendie** (Arrêté du 24/07/2006 applicable dès août 2011) et d'accessibilité pour l'année 2015.

De ce fait, le respect de ces nouvelles règles va certainement entraîner des travaux qui devront répondre complémentaires à toutes ces nouvelles exigences.

Les deux premiers rendez-vous sont fixés aux dates suivantes :

#### **- Vendredi 12 mars 2010 à 15h00 : Le classement hôtelier.** Avec l'intervention :

- de Madame Nathalie SCHNEIDER - Membre du groupe « classement hôtelier » de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie
- de Monsieur Jean-Marie FRANÇOIS - Délégué Régional du Tourisme

#### **- Jeudi 18 mars 2010 à 15h00 : Les normes de Sécurité Incendie.** Avec l'intervention :

- de Monsieur le lieutenant colonel Pierre FERRANDES du Service Départemental Incendie Secours

Une troisième réunion **sur les Normes Accessibilité Handicapés** sera proposée prochainement.

**Renseignements et inscriptions avant le 9 mars 2010, à la CCI de la Moselle : 03 87 52 31 79**

Contact presse :

Xaviéra BERARD - Service Communication CCIM

Tél. : 03 87 52 31 74 - Fax : 03 87 52 31 91 - Email : [xberard@moselle.cci.fr](mailto:xberard@moselle.cci.fr)

Consultez nos communiqués de presse sur <http://www.moselle.cci.fr/presse.php3>